

N° Client : 6458799
 N° T.V.A : FR14528110034

REXEL CAHORS
4600
 62 CHEMIN DE LA GRAVETTE

 46000 CAHORS
 Tél. : 05.65.20.30.10 Fax. : 05.65.22.69.88

MONSIEUR ERIC CAMPOS

 165 ROUTE DE LAGRILLE
 46230 CIEURAC
 France

MONSIEUR ERIC CAMPOS

 165 ROUTE DE LAGRILLE
 46230 CIEURAC
 France

Attention cette facture est en envoi dématérialisé fiscalement

Échéance : 30/09/2025 Règlement : Lettre de change directe

N° ligne	Référence Désignation	Prix unitaire H.T.	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix total H.T.	Code T.V.A
Votre commande : LESTRADE Notre Réf: 013111736 du 27/08/2025 Concerne le BL : 000235498 du 27/08/2025 Facture : 995463168								
0010	HAGCDC764F ID 2P 63A 30MA AC BORNE DEC.	121,65309	39,70	73,35681	1	U	73,36	2
Sous total HT BL 000235498							73,36	
Sous total commande LESTRADE							73,36	

Code T.V.A	Total H.T. hors D.E.E.E	Total H.T. D.E.E.E	Total H.T.	P.F.A	NET H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.
2	73,36	0,00	73,36	0,00	73,36	20,00	14,67

L'éco-participation correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous

Centre de traitement des paiements BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)
 REXEL France /SUD EST RIB 30004 00588 00010007392 64
 CENTRE DES PAIEMENTS N° code IBAN FR76 3000 4005 8800 0100 0739 264
 TSA 91114
 69626 VILLEURBANNE CEDEX

NET H.T.	73,36 €
Total T.V.A.	14,67 €
MONTANT NET T.T.C.	88,03 €

En EUR AVOIR

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente

Extrait des conditions générales de vente Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans rappel préalable, elle entraînera notamment le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture et jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison s'entendant de la remise matérielle des marchandises Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - 75017 PARIS
 SAS au capital de 41 940 672 Euros - N° SIREN : 309304616 - RCS PARIS 309 304 616
 Code NAF 4669A - Numéro de TVA intra-communautaire : FR26309304616

Date d'Avoir	30/08/2025
N° Client	6458799
N° d'Avoir	995463169
Net à Payer	88,03 €
Date d'échéance	30/09/2025
Mode de règlement	Lettre de change directe

